



Canadian
Psoriasis
Network

Réseau
canadien
du psoriasis



CAPP+ACPP
Canadian Association of Psoriasis Patients
Association canadienne des patients atteints de psoriasis



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À l'occasion de la Journée mondiale du psoriasis 2021, des groupes de patients recommandent de modifier les politiques en milieu de travail pour les personnes atteintes de psoriasis

TORONTO, OTTAWA, SASKATOON – le 29 octobre, 2021 : Un nombre important de personnes atteintes de psoriasis ou d'arthrite psoriasique (maladies psoriasiques) au Canada affirment que leur maladie a un impact important sur leur travail et qu'elles ont besoin d'information et de soutien sur une variété de sujets liés au milieu de travail pour les aider à être des employés efficaces tout en devant composer avec leur maladie souvent difficile et changeante.

Aujourd'hui, le **Réseau canadien du psoriasis (RCP)**, l'**Association canadienne des patients atteints de psoriasis (ACPP)** et **Unmasking Psoriasis**, un groupe de sensibilisation de la Saskatchewan, ont publié les résultats du rapport ***Un travail d'accommodement : Un rapport sur les expériences des personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique dans les milieux de travail canadiens***, qui démontrent que les besoins d'accommodement de nombreuses personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique ne sont toujours pas satisfaits. S'inspirant du thème #ÊtreUnis de la Fédération internationale des associations de psoriasis (IFPA) pour la Journée mondiale du psoriasis 2021, les groupes demandent aux employeurs et aux décideurs d'ÊtreUnis et de soutenir les personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique dans leur vie professionnelle.

L'apparition des maladies psoriasiques – dont le psoriasis et l'arthrite psoriasique – affecte généralement les personnes dans la force de l'âge, le psoriasis étant généralement diagnostiqué entre 15 et 30 ans ou entre 50 et 60 ans.

Les trois groupes de patients demandent aux employeurs et aux décideurs de reconnaître que le psoriasis et l'arthrite psoriasique sont des maladies épisodiques et chroniques qui peuvent entraîner une invalidité en l'absence de soins, de traitements et de soutien appropriés – y compris sur le lieu de travail. Contrairement à certaines affections pour lesquelles les besoins d'accommodement peuvent être plus prévisibles et permanents, les symptômes des handicaps épisodiques ont tendance à fluctuer, ce qui nécessite des approches flexibles en matière d'accommodement au travail pour soutenir les personnes lorsqu'elles en ont le plus besoin.

Des initiatives sont nécessaires pour éduquer les employeurs et les décideurs politiques sur les répercussions potentielles de ces maladies sur les patients et leurs familles. Les entreprises peuvent faire une réelle différence en fournissant aux travailleurs les outils dont ils ont besoin pour comprendre les politiques du lieu de travail en matière de handicap et d'accommodements et en offrant du soutien aux travailleurs qui en ont besoin.

Le rapport montre qu'un grand nombre des personnes qui ont répondu à l'enquête ont clairement estimé que leur psoriasis ou leur arthrite psoriasique avait ou avait déjà eu une incidence importante sur leur travail. Plus de la moitié des répondants sont d'accord pour dire que :



Réseau
canadien
du psoriasis



- Le psoriasis ou l'arthrite psoriasique avait eu un impact négatif sur leur travail.
- Ils avaient de la difficulté à effectuer des tâches physiques telles que rester debout pendant de longues périodes.
- Ils avaient de la difficulté à rester concentrés en raison de la fatigue.
- Ils s'inquiétaient de la façon dont le psoriasis et/ou de l'arthrite psoriasique affectaient leur capacité à conserver leur emploi.

Le rapport formule également plusieurs recommandations à l'intention des principales parties prenantes, telles que les employeurs et les responsables des politiques publiques, notamment les suivantes :

- Les employeurs et les décideurs doivent clairement reconnaître le psoriasis et l'arthrite psoriasique comme des affections épisodiques et chroniques pouvant entraîner une invalidité.
- Toutes les personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique devraient avoir accès en temps requis à des soins médicaux et au meilleur traitement disponible afin de minimiser les handicaps que ces affections peuvent causer.
- Les employeurs doivent fournir aux personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique des informations, des outils et des ressources pour mieux comprendre le processus d'accommodement en milieu de travail.
- Les employeurs devraient maintenir les accommodements mis en place pendant la pandémie de COVID-19 pour les employés atteints de psoriasis et d'arthrite psoriasique qui ont besoin de les maintenir, comme le travail à domicile.
- Tous les patients devraient avoir la possibilité de recevoir des soins en personne ou virtuellement, en fonction de la nature de la visite, de l'avis du médecin et de leurs circonstances personnelles.

Sur la base des résultats de l'enquête, le RCP, l'ACPP et Unmasking Psoriasis ont élaboré des outils et des ressources pour sensibiliser aux problèmes et aider les personnes atteintes de psoriasis et d'arthrite psoriasique, leurs employeurs et leurs prestataires de soins à s'orienter dans les politiques et le soutien en milieu de travail. Le rapport complet de l'enquête et les outils correspondants sont disponibles sur le site Web de chaque organisation (voir ci-dessous).

Nous apprécions les subventions et les parrainages éducatifs sans restriction de plusieurs bailleurs de fonds qui ont permis de développer l'enquête et ce rapport : AbbVie, Janssen, Pfizer, UCB, Bausch Health, LEO, Novartis, Sun Pharma, Boehringer Ingelheim, Ducrey Laboratoires Dermatologiques.

CITATIONS

« Souvent, les besoins des personnes atteintes de handicaps épisodiques comme le psoriasis et l'arthrite psoriasique ne sont pas pris en compte dans les politiques et procédures relatives au milieu



Réseau
canadien
du psoriasis



de travail qui considèrent l'invalidité strictement comme un état permanent. Le rapport Un travail d'accommodement et les outils correspondants cherchent à changer la façon dont ces affections sont perçues et bénéficient d'un soutien sur le lieu de travail. » Antonella Scali, directrice générale, Réseau canadien du psoriasis, <https://www.canadianpsoriasisnetwork.com>

« Le psoriasis n'est pas seulement une éruption cutanée. Il s'agit d'une maladie inflammatoire qui peut provoquer plusieurs changements dans le corps et avoir un impact sur la capacité des gens à fonctionner dans leur milieu de travail ou à rester employés. Des politiques et des avantages sociaux favorables sur le lieu de travail peuvent aider les gens à bien travailler et à rester plus longtemps sur le marché du travail. Nous appelons les lieux de travail à reconnaître les changements positifs que ces politiques peuvent avoir dans la vie des patients. » Rachael Manion, directrice générale de l'Association canadienne des patients atteints de psoriasis, <https://www.canadianpsoriasis.ca/fr/>.

-30 -

Pour plus d'informations et pour parler avec les organisations impliquées dans cet important projet, veuillez contacter :

Antonella Scali

Directrice générale, Réseau canadien du psoriasis

executivedirector@cnp-rcp.com | 416-705-4515

Rachael Manion, Directrice générale, Association canadienne des patients atteints de psoriasis

executivedirector@canadianskin.ca | 613.805.9552